

**Belgian Veteran Glider Club**  
**Compte rendu de la réunion du 03/10/2020 15 heures.**

Présents ;

Philippe Goffaux, Pierre Louis, Bruno Pieraerts, Guy Marchal, Firmin Henrard,  
Pierre Louis représente Michel Zinque.

Absent : Vincent Van Hoevenaghel

Excusé : André Wyaux.

Souper du 21 novembre, annulé à l'unanimité à cause de la pandémie.  
Firmin préviendra le traiteur et le comité de la salle de Mohiville.

Pierre Louis a suggéré à Jonathan Van Malder de présenter sa candidature au comité.  
Jonathan a accepté , ce qui portera le comité à 9 personnes alors que les statuts prévoient 8 au maximum.

Le changement de statut sera proposé à l'assemblée générale.

Assurance Omnium KA13. A reporter vu le peu de vols qu'il réalise.

La franchise est de 625 euros pour une couverture de 15.000 euros.

Le coût de l'omnium est de 865 euros.

Le Ka8 vu sa faible valeur ne serait pas assuré en omnium, une franchise ne serait due qu'en cas de faute du pilote qui n'est plus sous la responsabilité du moniteur.

Cotisation ; la cotisation des pilotes B.V.G.C. passe de 35 à 50 euros.

Mise en pool avec l'Aéro Club Universitaire de Louvain (ACUL) , Denis Nootens et Joseph Art seraient favorables.

Démontage des planeurs, pour le pas devoir entamer le trimestre, les planeurs seront démontés demain.

On cherche un parachute pour le Ka8. Actuellement, c'est Firmin qui prête le sien.  
Peut-être voir en France où ils les limitent à 15 ans.

Sur Asso connect, il y a des pilotes qui sont renseignés appartenir au club des faucheurs mais pour certains, c'est douteux. Il faudra vérifier surtout avec la différence de cotisation.

Fin de la réunion à 16H30

Le secrétaire,

G. Marchal

Le président,

Henrard F.